

Mesure d'insertion sociale

1+ de Solidarité

Pro Senectute Vaud propose une mesure d'insertion sociale innovante intitulée **1+ de Solidarité** qui s'adresse aux personnes de 25 ans et plus au bénéfice du Revenu d'Insertion (RI) ou suivies par le Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR).

Ce programme est centré sur la création de liens sociaux entre les participants-es et des retraités-es lors d'activités organisées près de chez eux-elles, dans des cités de logements adaptés avec accompagnement ou dans le cadre des projets communautaires mis en place par notre association.

Conventionné par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) de l'État de Vaud depuis mai 2022, il peut accueillir six personnes, dans tout le canton. Le contrat est établi pour une durée de 6 mois, renouvelable une à deux fois. Le taux d'activité est progressif et varie de 10 à 50 % au maximum.



Divers lieux d'engagement

Les possibilités d'implication sont aussi diverses que variées, permettant une expérience profitable pour l'ensemble des personnes concernées.

À la Cité Val Paisible, la Maison Mivelaz ou à Provence, à Lausanne, les participant-es à la mesure offrent leur appui pour le service des repas, les moments d'accueil ou divers ateliers organisés (mémoire, activités artistiques ou créatives, etc.). Des visites au domicile des locataires sont également possibles, tout comme des coups de main pour aller faire les courses ou des promenades.

Les associations de seniors, quant à elles, développent des activités pour leurs pairs de manière autonome, dans leur commune. En offrant leur aide sur le plan organisationnel, les participant-es à la mesure se joignent ainsi à cette dynamique qui favorise l'entraide et la solidarité.

Le lieu d'activité est choisi en fonction de l'emplacement du domicile de ces derniers-ères afin de privilégier la proximité et l'implication citoyenne.

Suivi régulier et individuel

L'accompagnement est réalisé par une professionnelle de Pro Senectute Vaud, tout au long de la mesure. Un encadrement est également assuré sur le terrain par les équipes professionnelles et/ou bénévoles.

Les tâches proposées sont accessibles à toutes et tous ; elles peuvent aussi être adaptées selon les problèmes de santé rencontrés, afin de garantir un confort optimal.



Quels prérequis?

- Ouvert à toutes les personnes intéressées, dès 25 ans et au bénéfice du Revenu d'Insertion (RI) ou suivies par le Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR).
- Ouverture sur autrui, sociabilité et empathie.
- Envie de retrouver une activité régulière ou de rompre son isolement.
- Démarche volontaire.
- Facilité de contact avec les personnes âgées.

Partage d'expérience

Selon Maryline Gelin, référente sociale pour les logements adaptés avec accompagnement de Val Paisible, l'accueil des personnes en mesure d'insertion favorise l'échange et le partage entre et avec les locataires. Chacun-e est reconnu dans son identité. Pour les uns-es et les autres, la démarche apporte entraide, valorisation des ressources et des compétences, tout comme une meilleure estime de soi. Tant les participant-es que les locataires s'enrichissent mutuellement.



«J'ai passé six mois à Val Paisible et j'en garderai de très bons souvenirs, notamment les visages lumineux et accueillants de toute l'équipe de Pro Senectute Vaud. Cette expérience m'a aussi permis de faire des progrès en français et dans la sociabilisation. Je me réjouis de revenir rendre visite à toutes les personnes qui m'ont aidé!»

Un participant à la mesure 1+ de Solidarité, à Val Paisible

De multiples bénéfices avec un impact favorable

- Sentiment d'utilité et valorisation.
- Mobilisation des ressources et des compétences.
- Reprise d'une activité et d'un rythme.
- Responsabilisation.
- Développement de liens sociaux avec des aînés-es et une équipe de bénévoles.
- Sentiment d'appartenance à un groupe.
- Apprentissages et nouvelles expériences.
- Réflexions/démarches pour avancer dans son processus d'insertion.
- Possibilité de bénévolat à la fin de la mesure.

Processus



Un-e assistant-e social-e (CSR, CSIR) effectue une demande d'inscription auprès de la coordinatrice de Pro Senectute Vaud.



Celle-ci prend contact par téléphone avec la personne souhaitant prendre part à la mesure, pour définir les modalités de collaboration.



Une visite du lieu d'activité choisi est organisée, pour confirmer son adéquation avec la mission.



La personne au bénéfice de la mesure effectue un temps d'essai ; un entretien est réalisé à son terme afin de décider de la poursuite ou non de l'engagement.

Contact

Verena Pezzoli, coordinatrice de mesures d'insertion sociale
079 376 03 87 · verena.pezzoli@vd.prosenectute.ch